



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



Richard PONS
Délégué Syndical National
07 62 32 58 07



Patricia LEROY
Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 68 24 34 16



Julie LEQUEUX
Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 60 68 60 35



Pierre RIVIÈRE
Représentant Syndical National
06 65 64 56 98



Laurent COURRIER
Représentant Syndical National Adjoint
06 68 05 69 06



Délégation Nationale

Lettre ouverte

à la Direction Générale BNP Paribas

30 avril 2020

La CFDT demande un déconfinement raisonnable et progressif!

Le travail à domicile doit rester la priorité.

Des mesures strictes de protection doivent être prises pour les salariés sur sites.

« Mesdames, Messieurs de la Direction Générale,

Alors qu'un déconfinement partiel se précise pour le 11 Mai 2020, le **Premier Ministre a rappelé dans son allocution du 28/04 que le télétravail devait rester la priorité.**

Tout en permettant à certaines entreprises de reprendre une activité, le maintien des mesures strictes de protection est un enjeu fort de garantie de sécurité pour les salariés BNP Paribas.

La CFDT BNP Paribas vous demande de tout mettre en œuvre afin de :

- ➔ **Faciliter et pérenniser les solutions de travail à distance au bénéfice du plus grand nombre.**
- ➔ **D'assurer la protection de l'ensemble du personnel amené à venir dans les locaux de BNPP.**

Il est d'ailleurs indispensable de **repenser les espaces de travail** et notamment les flex office et open space, incompatibles avec la situation sanitaire actuelle et la distanciation sociale requise.

L'entreprise devra aussi mener ces réflexions pour les restaurants d'entreprise.

La CFDT, soucieuse de la préservation de la santé de nos collègues et d'un maintien d'activité permettant à l'entreprise d'assurer ses missions à l'égard des particuliers, des professionnels et de la Société plus largement, **vous sollicite pour prendre les mesures suivantes :**

■ **Des mesures de protection :**

- **Mise à disposition de masques/gants/gel hydroalcoolique** pour le personnel. Des distributeurs devront également être mis à disposition de nos clients. Mettre en place un dispositif qui permette d'avoir en permanence un stock suffisant et des recharges régulières.
- Donner la possibilité de **faire des tests et prise de température** sur la base du volontariat.
- Indiquer de manière claire les **mesures de distanciation sociale** en les matérialisant au sol pour les agences notamment.
- Prévoir des **désinfections et ménages renforcés sur sites** et sur les espaces de travail ainsi que les espaces libres service (automates).
- En agence, la réception des clients doit continuer à se faire autant que possible grille baissée.

■ **Un temps dédié à la sécurité pour reprendre en commun les consignes :**

Qu'il soit nommé « quart d'heure », « briefing » sécurité, le quart d'heure sécurité s'est déjà imposé dans un grand nombre d'entreprises.

Les objectifs sont les suivants :

- **répéter les messages de prévention essentiels ;**
- impliquer les salariés dans une **démarche participative** et d'amélioration continue ;
- **être à l'écoute et résoudre les problématiques sécurité du terrain.**

Ce quart d'heure est encore plus important pendant la période de crise sanitaire actuelle car il permet :



A SAVOIR !

#mesquestionstravail

#covid19

Un kit de lutte contre le coronavirus à destination du personnel des agences bancaires a été mis en place par le gouvernement.

 [Lisez le ici](#)

Déconfinement chez BNPP

SONDAGE CFDT

Vous souhaitez participer au plan de déconfinement de l'entreprise ?

Pour la CFDT BNP Paribas votre avis est primordial !

 [Participez ici](#)

Contacts Délégation Nationale CFDT :
cfdt.nationale@bnpparibas.com
01 40 14 31 89



Cfdt: BANQUES
ET ASSURANCES
SENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

- d'identifier les risques liés au Covid-19 dans l'entreprise ;
- de veiller à ce que l'ensemble des salariés sur sites prennent toutes les mesures de prévention et de sécurité nécessaire
- de limiter le plus possible les risques de contagion sur le lieu de travail

■ Des mesures pour les transports :

- Faciliter les déplacements à vélo avec une prise en charge des frais et une mise à disposition d'emplacements de stationnement protégés et surveillés.
- Mise en place d'horaires variables afin de réduire l'affluence dans les locaux et dans les transports.
- Distribution de masques pour les transports.
- Des horaires modifiés et adaptés pour ceux qui viennent en transport en commun.
- Des places de parking pour les salariés venant en voiture avec prise en charge des frais supplémentaires induits

■ Organisation du travail :

- Définition précise de la gouvernance (qui fait quoi en région/service/territoire/managers de proximité/BDDF/RH Groupe)
- Modulation des horaires d'ouverture en raison des difficultés à prévoir dans les transports en commun
- Plages dédiées à l'accueil clients
- Renforts/variations d'effectifs
- Filtrage à l'entrée des locaux

■ Prise en charge des frais supplémentaires, reconnaître les risques pris, le manque à gagner ou les pertes subies :

- Frais et primes liés au télétravail (fluide, repas, connexion internet...)
- Attention particulière portée sur les primes, bonus et variable de référence
- Primes panier repas pour les salariés privés de restauration collective

■ Des mesures pour éviter les anomalies, erreurs et retards de traitement des arrêts en paie :

Renfort des équipes GAP

■ Pression commerciale/demande de productivité :

L'entreprise doit assurer à l'ensemble de ses équipes une bienveillance sur ces sujets.

■ Cellule de suivi :

- Au niveau de chaque établissement, il devra être prévu une procédure de signalement des dysfonctionnements constatés via les représentants du personnel.
- Intégration également d'un suivi psychologique « déconfinement »

La liste de ces propositions n'est pas exhaustive et il faudra à l'entreprise une grande agilité afin de s'adapter rapidement aux situations. Il n'est pas impossible que des mesures de confinement doivent être reprises ou qu'un déconfinement accompagné de mesures plus strictes soit demandé.

Enfin, il est indispensable qu'un plan de reprise d'activité soit établi et porté à la connaissance de l'ensemble du personnel.

La CFDT BNP Paribas, les salariés, attendent de l'entreprise qu'elle accompagne chacun de ses collaborateurs dans cette période, en assurant à tous, et plus que jamais, la protection de sa santé.

Nous espérons vivement que ces propositions trouveront un écho favorable.

L'entreprise a de très nombreux défis à relever.

Nous sommes convaincus que ce n'est qu'ensemble et collectivement qu'ils pourront l'être.